

**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
GENERALE  
S/12218  
20 octobre 1976  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 20 OCTOBRE 1976, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'EGYPTE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander une réunion du Conseil de sécurité pour examiner la situation dangereuse et explosive qui règne dans les territoires arabes occupés par suite des mesures répressives qu'Israël continue de prendre contre la population de ces territoires.

Vous vous souviendrez, Monsieur le Président, que le Conseil s'est réuni en mai 1976, sur la demande de l'Egypte, pour examiner la détérioration de la situation dans les territoires arabes occupés. Dans une déclaration du Président du Conseil (S/PV.1922), la majorité des membres du Conseil ont exprimé leur opinion sur ces mesures prises par les forces d'occupation israéliennes contre la population palestinienne. Néanmoins, méconnaissant toute résolution de l'Organisation des Nations Unies et agissant en violation des Conventions de Genève, les autorités israéliennes ont poursuivi leurs mesures de répression. Le couvre-feu demeure en vigueur à ce jour dans plusieurs villes palestiniennes de la Rive occidentale. Ces dernières semaines, de nombreuses personnes ont été arrêtées arbitrairement ou gravement brutalisées par les forces d'occupation sur la Rive occidentale et à Gaza. De plus, les autorités israéliennes ferment les yeux sur les actes de profanation des Lieux Saints perpétrés à Al-Khalil par des éléments extrémistes israéliens. Au mépris de toutes les normes du droit international et de toutes les règles de conduite internationale, le Gouvernement israélien poursuit sa politique qui consiste à établir, dans les territoires occupés, de nouvelles colonies de peuplement israéliennes et à renforcer les anciennes, au détriment de la population et des propriétaires légitimes de ces terres. Ces actes témoignent manifestement, une fois de plus, de la politique expansionniste suivie par Israël.

Ces agissements extrêmement graves des autorités israéliennes d'occupation doivent cesser immédiatement et Israël porte la lourde responsabilité de cette situation explosive qui fait obstacle à l'établissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient. Je demande donc, Monsieur le Président, une réunion du Conseil de sécurité pour examiner cette situation explosive et dangereuse dans les territoires arabes occupés.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) A. Essam Abdel MEGUID